



Communiqué de presse

A Paris, le 15 mars 2021

Huit maîtres d'ouvrage et une fondation créent l'Institut de la Maîtrise d'Ouvrage

Le jeudi 11 mars 2021, l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ), l'Établissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France (EPAURIF), l'Institut de la Gestion Déléguée (IGD), l'Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture (OPPIC), la RATP (Régie Autonome des Transports Parisiens), RTE (Réseau de Transport d'Électricité), le Service d'Infrastructure de la Défense (SID), SNCF Réseau et la Société du Grand Paris ont créé « l'Institut de la Maîtrise d'ouvrage » (IMOA).

Partageant de nombreuses problématiques communes, qu'ils interviennent dans le champ des infrastructures, de l'aménagement ou de la construction de bâtiment, ces acteurs de la maîtrise d'ouvrage d'intérêt public ont souhaité renforcer la coopération entre pairs. En 2020, ils se sont réunis afin de préfigurer la mise en place d'un espace de réflexion commune, dont le besoin s'est d'autant plus fait sentir avec la crise sanitaire. Désormais structuré sous forme d'association loi 1901, cet « Institut de la Maîtrise d'Ouvrage » (IMOA) aura pour objet de :

- Favoriser, développer et promouvoir la filière des maîtrises d'ouvrage de projets d'intérêt public, afin de renforcer l'attractivité de ces métiers essentiels à la réalisation des grands projets d'intérêt général et faciliter les parcours professionnels ;
- Faire émerger et faire valoir auprès des pouvoirs publics les préoccupations et les propositions des praticiens maîtres d'ouvrage de projets de bâtiment et de travaux publics ;
- Créer et animer un espace d'échanges techniques et de réflexions commun sur les grands enjeux de demain (numérique, développement durable, maîtrise des coûts...), pour renforcer la professionnalisation de la filière.

Cette initiative contribuera à l'atteinte du niveau de performance souhaité par les clients, les utilisateurs et les bénéficiaires finaux de ces infrastructures avec des projets toujours plus pertinents et mieux intégrés.

L'association sera rapidement amenée à s'élargir, au-delà des membres fondateurs, à d'autres membres actifs, opérateurs des collectivités territoriales, de l'Etat et autres porteurs de projets d'intérêt public dans le champ des infrastructures, de l'aménagement et des constructions publiques.

A propos de l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

L'APIJ est un établissement public à caractère administratif rattaché au ministère de la Justice. L'APIJ a pour mission de construire, rénover et réhabiliter les palais de justice, les établissements pénitentiaires, les bâtiments des services de la protection judiciaire de la jeunesse, et les écoles de formation du ministère sur tout le territoire national, y compris en outre-mer.

Maitre d'ouvrage, son domaine de compétences s'étend de la programmation à la mise en service des bâtiments livrés. Ainsi toutes les phases d'études, de conception et de travaux sont sous la responsabilité de l'APIJ qui assure à cet effet la passation et la gestion de tous les contrats nécessaires à la réalisation du projet. En outre, son expertise reconnue est sollicitée par le ministère sur tout type de problématiques liées à l'immobilier : définition de nouveaux programmes, schéma directeur immobilier, maîtrise du coût de la construction, politique d'assurances, développement durable et exploitation-maintenance. Elle a également en charge les recherches foncières et toutes les procédures de concertation, de compensation environnementale et d'enquête publique en vue de la maîtrise foncière des terrains.

Elle conduit, en autres, la réalisation du programme de construction de 15 000 places de détention décidé par le gouvernement, la construction de nombreux palais de justice et la réhabilitation technique, sur plus de 100 000m², du palais de justice de l'île de la Cité. Elle intervient aux Antilles, en Guyane, à Mayotte, à la Réunion, en Polynésie et à Nouméa.

Contact presse :

Marion Moraes - marion.moraes@apij-justice.fr - 01 88 28 89 16

À propos de l'IGD :

L'Institut de la Gestion Déléguée est une fondation d'entreprises, reconnue d'utilité publique, qui depuis 25 ans, regroupe l'ensemble des parties prenantes à la gestion des services publics. Etat, les associations d'élus, les entreprises publiques, les entreprises privées, des associations de consommateurs, des universitaires et spécialistes, travaillent en son sein à l'amélioration de la qualité et de la performance des services publics.

Contact presse :

Laure Lagasse - llagasse@fondation-igd.org - 01 44 39 27 00

A propos de l'Épaurif (Établissement public d'aménagement universitaire de la Région Ile-de-France)

L'EPAURIF est un établissement public national au service du monde universitaire et scientifique. Les projets développés au cours des dernières années pour le compte de nombreux établissements franciliens lui ont permis de capitaliser des pratiques et des approches méthodologiques adaptées, pour concilier, à chaque phase du projet, attentes des utilisateurs, enjeux pédagogiques et impératifs techniques, calendaires et économiques.

Fort de cette expérience et des expertises de ses équipes, l'EPAURIF met ainsi un large éventail de compétences en matière de maîtrise d'ouvrage à la disposition des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, pour traduire leurs ambitions d'excellence en projets immobiliers réussis :

- Programmation immobilière,
- Études de faisabilité et de conception,
- Définition d'une stratégie de pilotage d'opération
- Construction de bâtiments (administratifs, universitaires, techniques, scientifiques)
- Organisation de missions aval (transferts, exploitation-maintenance)

<http://www.epaurif.fr>

Contacts presse :

Aurélia Ver Eecke - aurelia.vereecke@epaurif.fr - 06 22 58 00 28

À propos de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture

L'OPPIC est un établissement public du ministère de la Culture dont la mission est d'assurer pour le compte de l'Etat la maîtrise d'ouvrage de construction/réhabilitation de grands équipements culturels (musées, théâtres, écoles, centres d'archives, de conservation ou bibliothèques) ou de restauration d'ensemble patrimoniaux et

historiques emblématiques. Par ses méthodes de travail et son savoir-faire, l'OPPIC est en mesure de piloter des opérations complexes notamment en site sensible ou en site occupé. En 2021, son portefeuille compte environ 130 opérations, réparties en une soixantaine de sites sur toute la France, dont près de 60% sont protégés au titre des monuments historiques.

Contacts presse :

Sylvie Lerat - s.lerat@oppic.fr - 01 44 97 78 04

À propos de la RATP :

Expert de la mobilité durable, la RATP est un des leaders mondiaux du transport urbain. Avec ses 14 lignes de métro, 2 lignes de RER, 7 lignes de tramway et 350 lignes de bus, le réseau multimodal exploité par la RATP en région parisienne est le plus important réseau multimodal au monde à être géré par une seule entreprise. Un réseau qui assure plus de 12 millions de voyages chaque jour. Le groupe RATP imagine, conçoit et mène à bien des projets de développement d'infrastructures, exploite et entretient des réseaux, quel que soit le mode de transport (métro, train régional, tramway, bus), ou encore développe des services innovants d'aide à la mobilité (information voyageurs, télé-billettique, tarification, marketing client).

Contacts presse :

servicedepresse@ratp.fr - 01 58 78 37 37

À propos de RTE, le Réseau de Transport de l'Électricité.

RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 51 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 9 000 salariés.

Contact presse :

Gaëlle Simon - gaelle.simon@rte-france.com - 07 64 81 51 25

À propos du Service d'Infrastructure de la Défense (SID)

Le SID est un service étatique du ministère des armées. Il assure le soutien et l'adaptation des infrastructures des armées sur le territoire national et à l'étranger ainsi que le soutien au stationnement des forces en opérations extérieures. Il est le référent du ministère des armées en matière de construction, de maintenance immobilière, d'achat et de maîtrise de l'énergie non stockée, de gestion administrative et technique du patrimoine. Le SID gère un patrimoine de 29 millions de mètres carrés de surface de plancher, d'une typologie très diversifiée et des installations à caractère stratégique. Son chiffre d'affaire annuel est de plus de 2 milliards d'euros.

Contacts presse :

Thibault Fanton - thibault.fanton@intradef.gouv.fr - 09 88 68 62 36

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et accompagner l'ouverture du marché voyageur, SNCF Réseau développe l'offre ferroviaire sur les 30 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Partenaire des pouvoirs publics et des territoires, garant d'un accès neutre et équitable à l'infrastructure, SNCF Réseau se met au service des entreprises de transport et des autorités organisatrices qui constituent ses principaux clients. SNCF Réseau compte 53 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires 2019 de 6,5 milliards d'euros.

Contacts presse :

Cécilia Vichot - cecilia.vichot@reseau.sncf.fr - 06 16 21 36 35

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est un établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contacts presse :

Jérémy Huppenoire - jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18

Pierre Monzo - pierre.monzo@societedugrandparis.fr - 06 15 05 72 64